



Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement - Education - Recherche - Culture - Formation - Insertion



CTA du 12 novembre 2021

Déclaration préalable

Ce CTA va nous permettre de travailler le bilan de rentrée 2021 et il va être pour nous aussi l'occasion d'exprimer notre position sur le bilan d'un quinquennat dans le domaine de l'Education.

Les annonces, prises de position et postures ministérielles sont, pour la FSU, particulièrement inquiétantes. En effet, que penser des dérives de la communication ministérielle de rentrée, par voie d'affiches, sur la laïcité non présentée pour ce qu'elle est dans notre République, mais comme un outil de fabrication de groupes placés en situation de s'intégrer à un modèle qui se veut de moins en moins intégrateur et replié sur lui-même. Cette communication fondée sur une pensée communautariste de notre société est un vrai affront au rôle de l'Ecole, outil d'accès aux droits fondamentaux pour toute la jeunesse, outil d'émancipation et outil de construction d'avenir pour toute la société. Après avoir recherché des « *islamo gauchistes* » prétendument infiltrés dans nos Universités, les ministres en charge de l'éducation en sont aujourd'hui a flirté avec les postures les plus réactionnaires, accusant de « *wokisme* » toutes celles et tous ceux qui veulent plus de solidarité, plus d'égalité et plus de justice sociale et en n'hésitant pas à "conseiller" aux agents qui ne penseraient pas comme eux... de quitter l'Education. Ceci est la base d'un programme de campagne marqué par un profond libéralisme, une mise en concurrence de toutes et de tous et une marchandisation accrue de l'Ecole qui est pour la FSU en contradiction profonde avec son rôle fondamental de construction de citoyens libres et éclairés.

La question qui nous est actuellement posée est donc celle du pourquoi ? Pourquoi autant de discours diviseurs ? Pourquoi autant d'inventions « *d'ennemis de l'intérieur* » ? Pour la FSU, ces discours ravageurs pour les fondements de notre société laïque, démocratique et sociale, sont là pour masquer les résultats déplorables des choix de politique éducative menés depuis bientôt cinq ans par ce ministre et ce président de la République.

Dans leur logique libérale, pro enseignement privé confessionnel, favorable à une mise en concurrence de toutes et de tous dans un grand marché de l'Education, attractif pour tant d'intérêts privés, il faut pour nos gouvernants actuels absolument couvrir la réalité des actes et des choix politiques par des discours mobilisant l'opinion publique. Car la réalité de la dégradation continuelle des conditions de travail et des conditions d'apprentissage des élèves restera la marque de ce mandat présidentiel comme l'a constaté... Emmanuel Macron en

affirmant « *On a, ces dernières années, sous-investi en éducation, formation, enseignement supérieur et recherche* » (discours du 12 octobre 2021 - présentation du plan France 2030).

Ainsi, comment assumer le choix politique de considérer que des personnels AESH, pourtant essentiels au projet d'école inclusive, puissent continuer à être rémunérés en dessous du seuil de pauvreté et leur refuser, la création d'un statut de catégorie B avec les rémunérations afférentes pour les sortir de la précarité... en le masquant par des discours diviseurs.

Ainsi comment assumer la suppression de 7490 emplois (soit l'équivalent de 166 collèges rayés de la carte) dans les collèges et lycées alors qu'il aurait fallu en créer 7764 pour maintenir les taux d'encadrement déjà dégradés de 2018 et pour faire face à une hausse de 63 662 élèves sur la même période... en le masquant par des discours diviseurs. Pour notre académie, le bilan de rentrée 2021 démontre que la hausse des effectifs se poursuit (de constat à constat) en collèges (+26) et en lycées généraux et technologiques (+657). Sur la période R2018-R2021, les collèges de l'académie ont gagné 3895 élèves, les LGT 49 et le post bac en a perdu 64. Les moyens alloués sous ce mandat pour les collèges de l'Académie ont progressé de 162,5 ETP. La FSU considère pour sa part que le déficit reste de 100 ETP pour assurer un taux d'encadrement permettant la réussite de tous les élèves (25 collégiens par classe au maximum). Les moyens pour les lycées GT et le post bac se sont effondrés de 173 ETP, c'est l'un des effets dévastateurs de la réforme des lycées qui a donc permis à ce gouvernement de ne pas investir dans le second cycle alors qu'un pic démographique était à franchir durant la période. Le constat de rentrée 2021 est celui de classes surchargées, d'une offre de formation qui continue de se réduire année après année et d'aucun moyen réellement dégagé pour faire face aux conséquences pédagogiques de la crise sanitaire. Voilà les résultats d'un sous-investissement chronique dans l'Education dont l'entière responsabilité est celle du Président de la République et de ses choix en matière de politique éducative.

D'autre part, le sous-investissement chronique pose, encore plus dans le contexte sanitaire actuel, la problématique du remplacement des personnels. Les derniers signes de reprise de l'épidémie de Covid-19, ainsi que l'arrivée des maladies saisonnières, nous conduisent à vous alerter de nouveau sur la situation du remplacement. La FSU rappelle que le non-remplacement d'un-enseignant-e dans le premier degré entraîne inévitablement le brassage de ses élèves qui sont répartis dans les autres classes de l'école. Le non-remplacement de nos collègues AESH déstabilise également le fonctionnement de l'école primaire ; en effet, les collègues accueillent déjà dans leurs classes des élèves notifiés ITEP ou ULIS n'ayant pas de place. Si les élèves bénéficiant d'une aide humaine ne peuvent avoir d'accompagnement par un-e AESH, c'est toute la classe, voire l'école, qui est déstabilisée, le système de PIAL accentuant les dysfonctionnements constatés sur le terrain.

Pour les effectifs des lycées professionnels, le constat est bien négatif avec plus de 400 élèves de moins à la rentrée 2021. Concernant les CAP, alors que la dynamique des dernières années semblait plutôt positive, l'Académie perd près de 120 élèves. Les effectifs des bacs professionnels ne sont pas en reste non plus. Les chiffres des taux de passages interrogent le plus. En effet, de la seconde à la première bac pro, manquent 250 élèves et pire encore, entre la première et la terminale, ce sont 615 élèves qui "disparaissent". Que sont devenus

ces élèves ? Sont-ils sortis du système de formation professionnelle ? Ont-ils été victimes de la réforme de la voie pro et des familles de métiers en seconde ? Ou une partie d'entre eux se sont-ils tournés vers l'apprentissage pour terminer leur formation ? C'est, pour nous, la piste la plus sérieuse, aux vues des retours du terrain et de la politique "bulldozer" proposée par le gouvernement en faveur de l'apprentissage, et par ricochet au détriment de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. La FSU espère, Mme la Rectrice, que vous et vos services partagerez avec nous des analyses précises pour répondre à nos questionnements. On ne peut en faire aujourd'hui l'économie. Toujours pour l'enseignement professionnel, la problématique des postes ou des BMP non pourvus chez les PLP est encore réelle. Des élèves se retrouvent encore parfois sans enseignant depuis la rentrée (ETP vente à Lodève, ETP électrotechnique à Gignac, deux postes vacants en lettres histoire géographie à Mistral, un poste en logistique à Céret par exemple). Cette situation interpelle évidemment sur le mouvement interacadémique à venir, sur la nécessité de création de postes dans l'académie, mais également sur la précarité des postes de contractuels.

Car en effet, comment justifier le refus idéologique de dégel de la valeur du point d'indice de tous les fonctionnaires au profit de primes individuelles, caporalisantes permettant d'attaquer le cœur du métier enseignant, ou au profit d'heures supplémentaires (que le Ministre cherche maintenant à imposer même aux AED). Ce sont encore des discours diviseurs qui permettent à un ministre, qui avait promis un revalorisation « historique », de dissimuler que le décrochage salarial est bien réel pour tous les personnels de son ministère et se mesure à l'aune du manque d'attractivité de nos métiers, ouvrant ainsi les portes à la précarisation et la contractualisation massives et ambitionnées à termes comme les substituts des titulaires sous statut.

Enfin, comment assumer le choix idéologique durable d'une verticalisation autoritaire du pouvoir, d'une succession de réformes dans le mode de gouvernance du ministère, d'une avalanche de prescriptions. Comment assumer encore la dénaturation des missions (en particulier des Psy-EN), les réformes des lycées et du bac avec son dernier avatar du PLE, le mode de management agressif des PIAL pour les AESH et la suppression de pans entiers du paritarisme rendant les opérations de carrière peu lisibles... si ce n'est encore une fois en le masquant par des discours diviseurs et un affichage mensonger.

Concernant les instances, la FSU rappelle son mandat pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique et pour le retour du paritarisme pour l'ensemble des opérations de gestion des personnels. La FSU rappelle que l'organisation des services du 1^{er} degré restant départementale, elle demande par conséquent qu'un GT de préparation aux lignes directives de gestion du mouvement intra-départemental des personnels premier degré soit organisé dans chaque département, ainsi qu'un GT permettant de préparer les cartes scolaires départementales. La FSU rappelle également que les Commissions Administratives Paritaires Départementales conservent encore quelques prérogatives, en particulier le traitement des refus de participation aux stages syndicaux. Nous demandons donc que toutes les CAPD nécessaires soient réunies dans chaque département.

Enfin, le bilan que la FSU peut dresser de ce quinquennat est donc édifiant. Il convient d'engager la réflexion pour renverser les choix idéologiques actuels dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. L'ambition de reconstruction du service public d'éducation doit, dès à présent, devenir une priorité en commençant par un plan pluriannuel de rattrapage des moyens.

Les représentants FSU des personnels en Comité technique académique